

## Commission de la coopération transfrontalière et décentralisée

### 2113 - Coopération transfrontalière

# Prix franco-allemand "Silbermann" 2012 - Prolongation de deux projets INTERREG IV A

#### Rapport n° CP/2012/289

#### **Service gestionnaire:**

Service relations internationales - Cellule coopération transfrontalière

#### Résumé :

Le présent rapport vise à proposer :

- l'attribution d'une subvention pour l'organisation du prix franco-allemand 'Silbermann' 2012,
- la prolongation des projets INTERREG IV A Rhin Supérieur 'Création d'un réseau trinational sur l'énergie dans la région métropolitaine du Rhin supérieur' et 'Prométhée NTIC au service du suivi des patients greffés'.

### Prix franco-allemand « Silbermann » 2012

Le Lions Club Strasbourg-Métropole-Europe, en association avec le Lions Club Kochersberg, propose un prix franco-allemand « Silbermann », en hommage à la famille Silbermann et ses facteurs d'orgues qui ont œuvré de chaque côté du Rhin depuis le début du XVIIIe siècle.

Trois dotations de 2.500 € seront attribuées par un jury aux établissements d'enseignement du Bas-Rhin (écoles primaires, collèges/lycées, écoles/lycées professionnels) qui auront développé des projets en partenariat avec un établissement d'enseignement allemand. Cette somme devra être partagée entre les deux partenaires.

La Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, réunie le 16 avril 2012, propose de soutenir cette action à hauteur de 1.000 €.

## Projet INTERREG IV A « Création d'un réseau trinational sur l'énergie dans la région métropolitaine du Rhin Supérieur »

Le projet INTERREG IV A « Création d'un réseau trinational sur l'énergie dans la région métropolitaine du Rhin Supérieur » consiste à mettre en place une plateforme transfrontalière favorisant la coopération et les synergies dans le secteur de l'énergie et de la protection du climat.

Par délibération en date du 2 novembre 2009, le Conseil Général s'est prononcé en faveur d'un soutien de 46.875 € au Regierungspräsidium Freiburg pour la mise en œuvre de ce projet.

Au vu du retard pris dans la réalisation du projet, il est envisagé de le prolonger de cinq mois sans rallonge financière. Le principe de la prolongation doit être entériné par un avenant à la convention qui sera prochainement soumis à la validation du comité de suivi du programme INTERREG IV A Rhin Supérieur.

### Projet INTERREG IV A « Prométhée – NTIC au service du suivi des patients greffés »

Le projet INTERREG IV A « Prométhée – NTIC au service du suivi des patients greffés » consiste en une étude comparative sur le suivi de patients greffés à risques : un groupe de patients sera suivi via une borne de communication interactive située à domicile, un autre groupe bénéficiera d'une prise en charge classique avec consultations externes régulières.

Par délibération en date du 7 juin 2010, le Conseil Général s'est prononcé en faveur d'un soutien de 25.000 € à l'association *iTTEK - Institut pour le développement de la Transplantation, de la Télémédecine et des Technologies Médicales* pour la mise en œuvre ce projet.

Au vu du retard pris dans la réalisation du projet, il est envisagé de le prolonger de six mois sans rallonge financière. Le principe de la prolongation doit être entériné par un avenant à la convention qui sera prochainement soumis à la validation du comité de suivi du programme INTERREG IV A Rhin Supérieur.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
19569	65-6574-041	50 000,00 €	50 000,00 €	1 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer une subvention de 1.000 € au "Lions Club Strasbourg-Métropole-Europe" pour l'organisation du prix franco-allemand "Silbermann" 2012, conformément au tableau annexé
- approuve la prolongation du projet INTERREG IV A "Création d'un réseau trinational sur l'énergie dans la région métropolitaine du Rhin supérieur" jusqu'au 31 mars 2013,
- approuve la prolongation du projet INTERREG IV A "Prométhée NTIC au service du suivi des patients greffés" jusqu'au 31 décembre 2012.

Elle autorise par ailleurs le président à signer :

- l'avenant relatif à la prolongation du projet INTERREG IV A "Création d'un réseau trinational sur l'énergie dans la région métropolitaine du Rhin supérieur", sous réserve de son approbation par le comité de suivi du programme INTERREG IV A Rhin Supérieur, - l'avenant relatif à la prolongation du projet INTERREG IV A "Prométhée - NTIC au service du suivi des patients greffés", sous réserve de son approbation par le comité de suivi du programme INTERREG IV A Rhin Supérieur.

Strasbourg, le 26/04/12

Le Président,

Guy-Dominique KENNEL